

Les coupures de mots

En fin de ligne, la coupure d'un mot, ou division des mots, ou encore césure, se marque par un court tiret. Vous l'éviterez aisément dans les justifications longues où les espacements sont suffisamment nombreux pour permettre au logiciel une judicieuse répartition des blancs ; cela sera plus difficile dans les lignes de longueur moyenne ou courte. Les coupures de mots obéissent à des règles précises, fondées sur la facilité de compréhension du texte.

Ce que vous pouvez couper :

1- Vous pouvez couper syllabe par syllabe

- soit entre une voyelle et une consonne : auto-nomie, encoura-gement ;
- soit entre deux consonnes : profes-sion, struc-ture ;
- soit entre deux voyelles, à condition que la césure suive un préfixe : anti-oxydant, co-édition.

2- Vous pouvez couper en tenant compte de l'étymologie lorsque les composants sont discernables : atmo-sphère, cata-strophe.

Vous ne couperez pas :

1. les sigles : CREPLA,
2. après la première syllabe d'un mot lorsque cette syllabe n'est composée que d'une seule lettre: a-postrophes, i-talien,
3. après la première syllabe d'un mot lorsque cette syllabe est composée de deux lettres étroites: il-lustres,
4. avant ou après les lettres x et y lorsqu'elles sont précédées et suivies d'une voyelle : ex-amen, vo-yelle,
5. lorsqu'on obtient une coupure mal sonnante : con-tinent, ou cul-tivateur, par exemple. Encore que la notion de mal sonnante varie selon le contexte ou l'époque. Le code typo n'est pas une caserne et demande un peu d'intelligence.

Les coupures de mots comportent également certaines règles, vous ne couperez pas :

1. les initiales du prénom et le nom propre d'une personne : B. N'Diaye
2. une lettre abrégative du nom auquel elle se rapporte M. Ousseynou
3. après une apostrophe : l'harmonie
4. les nombres exprimés en chiffres : 500 000 Francs CFA
5. un nombre en chiffres du mot qu'il accompagne : 3 000 calebasses
6. l'appel de note du mot qui le précède : Mbilla1
7. l'abréviation etc.. du mot qui la précède : « cyclones, ouragans, tornades, » etc.
8. après le trait d'union d'un mot composé
9. les dates : dimanche 30 août 1999, vous pouvez en revanche rejeter à la ligne suivante le millésime.